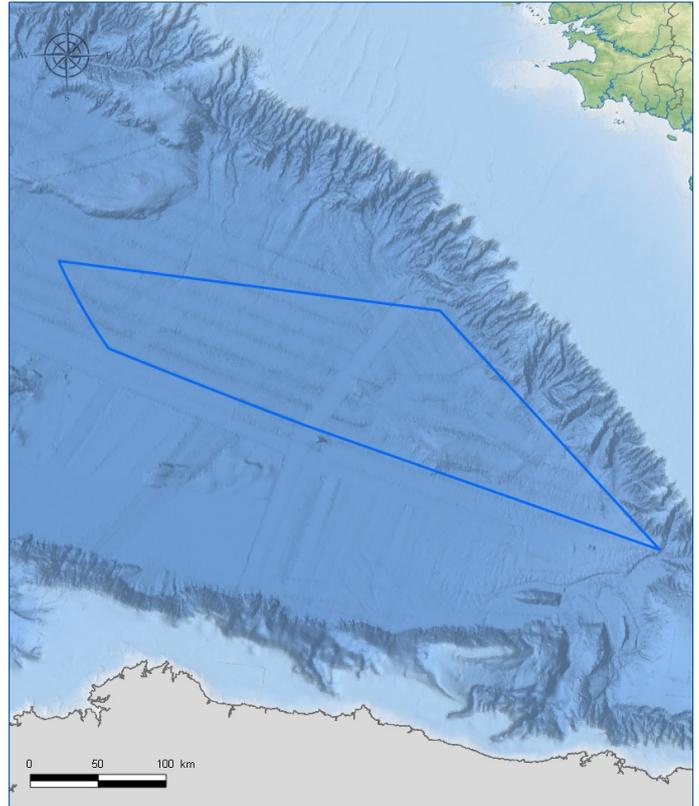


### Vocation

Utilisation et valorisation possible du milieu et des ressources marines, conditionnées par la nécessité d'une meilleure connaissance de la zone



## Présentation du territoire

### ■ Les activités en présence

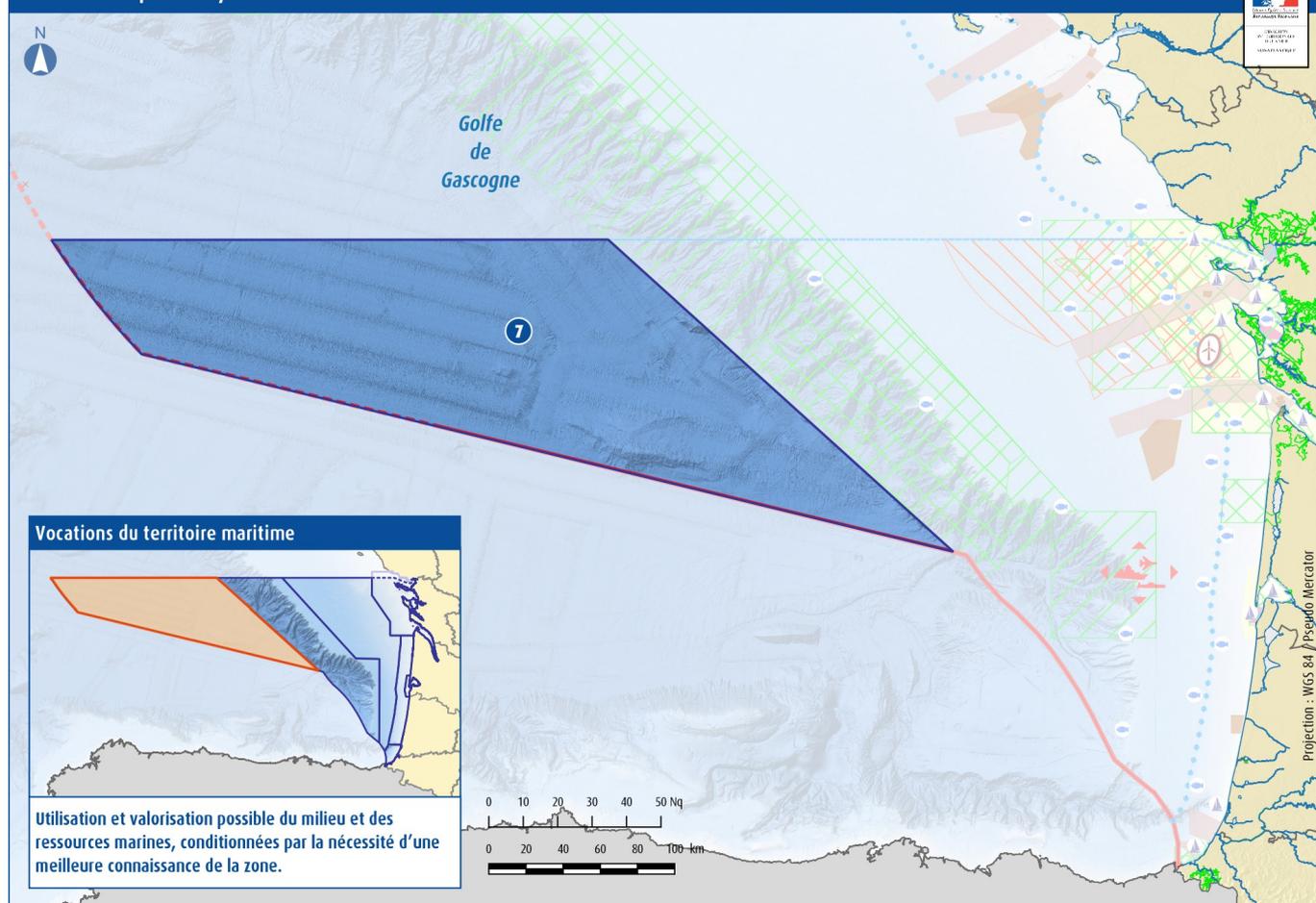
Ce secteur se caractérise par la présence de grands flux maritimes.

### ■ Les spécificités écologiques identifiées

Les connaissances sur le compartiment benthique sont limitées. La plaine abyssale est globalement dominée par des sédiments fins (vases et sables). Les écosystèmes associés sont peu connus mais les espèces de fond qui leur sont associées présentent des cycles biologiques très lents qui les rendent sensibles aux variations de pressions. Au sud du secteur, le dôme de Gascogne est un mont sous marin caractérisé par une profondeur de 4000 mètres, soit près de 500 mètres de moins que les zones environnantes. Les écosystèmes associés à ce mont ne sont pas connus.

La zone océanique est caractérisée par des habitats pélagiques relativement pauvres en éléments nutritifs en surface (comparativement aux autres secteurs) et par une couche profonde plus riche en zooplancton appelée «couche profonde de dispersion». Cette couche, particulièrement riche en krill, est la zone d'alimentation privilégiée du rorqual commun, dont la densité y est la plus élevée d'Europe. Les grands cétacés plongeurs la fréquentent également (cachalot, baleine à bec, globicéphale et dauphin de Risso) ainsi que les petits delphinidés en surface (dauphin commun, dauphin bleu et blanc, grand dauphin), les oiseaux pélagiques (notamment les grandes espèces de puffins) et la tortue luth en été.

SECTEUR 7. La plaine abyssale



Limites du territoire maritime

Activités maritimes

- Exploitation de granulats marins (permis de recherche ou d'exploitation)
- Exploitation durable de la ressource halieutique

Activités de défense

Principales zones de navigation réglementées

- Accès stratégiques aux ports au sens de la sauvegarde maritime

Potentiel de développement éolien en mer

- Macro-zone de potentiel technique éolien flottant
- Macro-zone de potentiel technique éolien posé
- Eolien posé : zone propice Oléron

Aires marines protégées et patrimoine

- Parcs naturels marins
- Réserves naturelles nationales
- Natura 2000 : sites d'intérêt communautaire
- Natura 2000 : zones de protection spéciales

Limites administratives maritimes

- Limite de la zone économique exclusive
- Ligne indicative, sous réserve d'accord de délimitation maritime avec un autre Etat
- Limite des eaux territoriales (12 Nq)
- Limite de façade maritime

Sources : SHOM, CEREMA, AFB, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Préfecture maritime de l'Atlantique, DGA - Copyrights : BD CARTO (IGN), ©EMODnet - Réalisation : DIRM SA / MCPPML - Septembre 2018

## 1. Enjeux écologiques présents dans le secteur étudié

Catégorie d'enjeux écologiques			Qualification			
			MAJEUR	FORT	MOYEN	FAIBLE
Conditions hydrographiques, habitats pélagiques et réseaux trophiques	Structures hydrologiques particulières :	couche profonde de dispersion, importantes biomasses zooplanctoniques associées				
Habitats benthiques et structures géomorphologiques	Structures géomorphologiques particulières :	dôme de Gascogne				
	Producteurs primaires, secondaires et espèces fourrages :	Espèces fourrages (krill)				
Enjeux transversaux		Rorqual commun (densité maximale européenne)				
		Delphinidés (été), majorité des espèces de cétacés (densité faible)				
		Tortues marines : zone de concentration de tortues luth (été)				

## 2. Interactions entre activités et le milieu marin

Le tableau synthétique présenté ci-dessous est issu des travaux présentés par les pilotes scientifiques pour chacun des descripteurs du milieu marin. Les contributions significatives de l'activité à la pression sont distinguées des contributions mineures par la codification suivante : contribution majeure/contribution mineure.

Activités	Pressions
Défense	<p><b>Pressions physiques</b> : modification des conditions hydrographiques</p> <p><b>Pressions chimiques</b> : apports de substances dangereuses</p> <p><b>Pressions biologiques</b> : <u>apports de sons anthropiques, introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, perturbation des espèces, prélèvements d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</p>
Transport maritime	<p><b>Pressions physiques</b> : <u>apports de déchets</u>,</p> <p><b>Pressions chimiques</b> : apports de nutriments, <u>apports de substances dangereuses</u></p> <p><b>Pressions biologiques</b> : <u>apports de sons anthropiques</u>, perturbation des espèces, <u>introduction ou propagation d'espèces non indigènes</u>, prélèvements d'espèces sauvages ou mortalité/blessures infligées à de telles espèces</p>

### 3. Perspectives d'évolution des activités

---

Activités	Tendances
Défense	Poursuite des activités du Centre d'essais de lancement de missiles

## 4. Les objectifs stratégiques proposés

### Objectifs stratégiques socio-économiques

- 10.1. Réduire et contenir les risques de pollution
- 10.2. Garantir des conditions de navigation sûres

### Objectifs stratégiques environnementaux

- 1. Limiter ou éviter les perturbations physiques d'origine anthropique impactant le bon état écologique des habitats benthiques littoraux, du plateau continental et des habitats profonds, notamment les habitats particuliers
- 2. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes et du dérangement des mammifères marins et des tortues
- 3. Réduire ou éviter les pressions générant des mortalités directes, du dérangement et la perte d'habitats fonctionnels importants pour le cycle de vie des oiseaux marins et de l'estran, en particulier pour les espèces vulnérables et en danger
- 8. Réduire les apports excessifs en nutriments et leur transfert dans le milieu marin
- 9. Éviter les pertes et les perturbations physiques des habitats marins liés aux activités maritimes et littorales
- 10. Limiter les modifications des conditions hydrographiques (par les activités humaines qui soient) défavorables au bon fonctionnement de l'écosystème
- 11. Réduire ou supprimer les apports en contaminants chimiques dans le milieu marin, qu'ils soient d'origine terrestre ou maritime, chroniques ou accidentels
- 12. Réduire les contaminations microbiologiques, chimiques et phycotoxiques dégradant la qualité sanitaire des produits de la mer, des zones de production aquacole et halieutique et des zones de baignade
- 13. Réduire les apports et la présence de déchets en mer et sur le littoral d'origine terrestre ou maritime
- 14. Limiter les émissions sonores dans le milieu marin à des niveaux non impactants pour les mammifères marins

## 5. Prescriptions ou recommandations

---

Nécessité de disposer d'une connaissance approfondie du secteur en termes de ressources exploitables et d'enjeux environnementaux notamment du fonctionnement écosystémique.

Les connaissances acquises devront être capitalisées et mises à disposition du public, des instances de gouvernance et des acteurs y compris ceux de la recherche.

### ■ Prescriptions de non impact sur certaines composantes des écosystèmes :

- Sans objet en l'état des connaissances et des planifications maritimes existantes (à la date d'approbation du présent document)

### ■ Conditions de déroulement des activités :

- Toute activité développée, soumise à procédure d'évaluation environnementale, devra faire l'objet d'une étude adaptée en fonction de la qualification des enjeux écologiques présents dans le secteur 7 ;
- Sa compatibilité avec les activités de défense nationale et le cas échéant avec les autres activités ou infrastructures (câbles notamment), devra être démontrée par le porteur de projet.
- Cette zone ne fait pas l'objet de zonages particuliers ni de règles de coexistence entre certaines activités.

## **6. Documents de planification concernés (à la date d'approbation de la stratégie de façade maritime)**

---

Sans objet

